



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

EXTRAIT DU REGISTRE DES
Délibérations du Comité syndical

SEANCE DU 21 MARS 2019

OBJET :

**PAPI DE LA SEINE ET DE
LA MARNE
FRANCILIENNES -
CONVENTION RELATIVE
LA REALISATION D'UNE
ETUDE DE FAISABILITE
POUR LE PROJET "EAU
ET AGRICULTURES
DURABLES DU
CHATILLONNAIS" AVEC
LE SYNDICAT MIXTE
SEQUANA**

Nombre des membres
composant le Comité
syndical.....27

En exercice.....26

Présents à la
séance.....12

Représentés
par mandat.....9

Absents.....5

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-et-un mars 2019, les membres du Comité syndical du Syndicat mixte ouvert, dénommé « Etablissement public territorial de bassin Seine Grands Lacs », convoqués par son Président, M. Frédéric MOLOSSI, le 08 mars 2019, se sont réunis à 14h30 au siège de l'Etablissement sis 12 rue Villiot à PARIS 12^e.

Etaient présents :

Au titre du Conseil de Paris :

Mmes Célia BLAUDEL et Annick OLIVIER

Au titre du Conseil départemental des Hauts-de-Seine :

MM. Denis LARGHERO et Gabriel MASSOU

Au titre du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis :

MM. Belaïde BEDREDDINE et Frédéric MOLOSSI

Au titre du Conseil départemental du Val-de-Marne :

M. Pierre BELL-LLOCH, Mme Chantal DURAND, M. Christian METAIRIE

Au titre de Troyes Champagne Métropole :

MM. Jean-Pierre ABEL et Jean-Michel VIART

Au titre de de la Communauté de Saint Dizier Der et Blaise :

M. Laurent GOUVERNEUR

Etaient absents excusés :

MM. Pierre AURIACOMBE, David BELLIARD, Jean-Michel BLUTEAU et Nicolas BONNET-OULALDJ, Mme Colombe BROSSEL, M. Daniel COURTES et Mmes Josiane FISCHER, M. Daniel GUERIN, Mme Halima JEMNI, M. Bertrand KERN, Mmes Anne-Christine LANG (démissionnaire), Valérie NAHMIAS et Anne-Constance ONGHENA, MM. Patrick TREMEGE et François VAUGLIN

Avait donné pouvoir de voter en son nom :

M. Pierre AURIACOMBE à M. Jean-Pierre ABEL
M. David BELLIARD à M. Christian METAIRIE
M. Nicolas BONNET-OULALDJ à M. Gabriel MASSOU
M. Daniel COURTES à M. Denis LARGHERO
M. Daniel GUERIN à M. Pierre BELL-LLOCH
Mme Halima JEMNI à Mme Annick OLIVIER
M. Bertrand KERN à M. Frédéric MOLOSSI
Mme Valérie NAHMIAS à M. Jean-Michel VIART
M. François VAUGLIN à Mme Célia BLAUDEL

La majorité des membres étant présente, Mme Chantal DURAND a été désignée pour assurer les fonctions de Secrétaire de séance, qu'il a accepté.

M. Valéry MOLET, Directeur général des services, lui a été adjoint à titre d'auxiliaire.

2019-03/16

**COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 21 MARS 2019**

OBJET : PAPI DE LA SEINE ET DE LA MARNE FRANCILIENNES -
CONVENTION RELATIVE LA REALISATION D'UNE ETUDE DE
FAISABILITE POUR LE PROJET "EAU ET AGRICULTURES
DURABLES DU CHATILLONNAIS" AVEC LE SYNDICAT MIXTE
SEQUANA

Le Comité syndical,

VU le budget du syndicat ;

VU le rapport de présentation SGL n° 2019/16 de M. le Président en date du 8 mars 2019 ;

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Article 1 : APPROUVE les termes de la convention avec le syndicat mixte Sequana relative à la réalisation d'une étude de faisabilité sur le projet « Eau et Agricultures Durables du Châtillonnais.

Article 2 : PRECISE que la dépense correspondante évaluée au montant maximal de 30.000 € TTC sera imputée sur le budget du syndicat (article 6573 – section de fonctionnement).

Article 3 : AUTORISE M. le Président ou son représentant à signer ladite convention ci-annexée.

Le Président,

Frédéric MOLOSSI

Vice-président du Conseil départemental
de la Seine-Saint-Denis

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

075-200075224-20190321-2019-03-16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2019

Affichage : 26/03/2019 **Chef du service secrétariat général**

affaires juridiques - Contrôle de gestion
Pour l'autorité compétente par délégation

Caroline CARLIER

